

Dépêche n°95305

[Anne Mascret](#)

Paris, Jeudi 24 avril 2008, 18:58:30

Le Snetaa-EIL obtient des garanties de Xavier Darcos sur la revalorisation des professeurs de lycée professionnel

"Nous avons obtenu des gages concernant des avancées catégorielles pour les PLP", se réjouit Christian Lage, secrétaire général du Snetaa-EIL, à l'issue de son audience avec Xavier Darcos, ce jeudi 24 avril 2008. Elles seront actées dans un "mini-livre blanc sur la voie professionnelle" (L'AEF n°[95105](#))

La revalorisation passerait tout d'abord par une indemnité qui serait versée aux PLP en échange d'un "surcroît de travail", dû notamment à l'accroissement du contrôle en cours de formation

Autre garantie du ministre: les PLP pourront enseigner dans l'enseignement supérieur.

Voilà qui rétablira l'égale dignité des élèves et des personnels", analyse Christian Lage. L'objectif de la réforme du bac pro en trois ans est en effet d'augmenter l'accès à l'enseignement supérieur des élèves de la voie professionnelle.

Enfin, il serait question d'offrir la possibilité pour les contractuels d'obtenir un diplôme par la validation des acquis de l'expérience.

Dépêche n°95105

[Anne Mascret](#)

Paris, Lundi 21 avril 2008, 17:48:42

Bac pro en 3 ans: le relevé de conclusions du protocole de discussions pourrait s'insérer dans un "mini-livre blanc"

"Le ministère a pris la mesure de la complexité du dossier et est passé d'une réflexion comptable et simpliste - rayer le BEP de la carte et implanter des bac pro 3 partout - à quelque chose de beaucoup plus constructif qui prend en compte toutes les difficultés à faire réussir tous les élèves de la voie professionnelle", se félicite Claire Krepper, secrétaire nationale du SE-Unsa. "Nous sommes donc plutôt satisfaits, même si nous sommes loin d'avoir obtenu des garanties sur tout", déclare-t-elle alors qu'il ne reste plus, dans le cadre du protocole de discussion sur la rénovation de la voie professionnelle, que deux réunions, les 29 et 30 avril prochains, qui seront consacrées à l'élaboration d'un relevé de conclusions.

"Nous apprécions la manière pragmatique qu'ont nos interlocuteurs du ministère d'aborder le dossier. Il n'y a pas de dogmatisme. Et puis je crois que de leur côté, ils trouvent les PLP beaucoup plus reposants que nos collègues de l'enseignement général", explique Anne-Marie Le Gallo-Piteau, secrétaire nationale en charge de l'enseignement technique et professionnelle au Snalc-CSEN. Une satisfaction partagée par les six syndicats signataires du protocole (Snetaa-EIL, Sgen-CFDT, SE-Unsa, Snalc-CSEN, SNPDEN-Unsa, I&D-Faen), mais aussi par les représentants du ministère. "On avance bien", affirme l'entourage du ministre. "Darcos a besoin de montrer que quelque chose fonctionne dans les réformes qu'il a lancées, sinon il est cuit", explique un syndicaliste.

TROIS AXES

Premier acquis positif pour les syndicats: le ministère a "pris acte de l'importance du niveau

V de qualification": 100% des jeunes devront obtenir au moins un CAP ou un BEP. "Nous restons tout de même vigilants sur l'idée qu'il faut garder une offre de niveau V diversifiée et de proximité, car le public des lycées professionnels ne se déplace pas facilement", note Claire Krepper. Il sera en outre possible, pour ceux qui en ont besoin, de faire un parcours en 4 ans, et ce via plusieurs modalités (à l'exception du redoublement) et en développant les passerelles.

Autre axe qui sera développé: l'individualisation afin de favoriser la réussite de tous les jeunes. La pédagogie sera donc adaptée (travail par projet, par petits groupes, soutien individuel, remédiation...).

Enfin, un autre objectif sera de faciliter l'accès des bacheliers professionnels vers l'enseignement supérieur et notamment le BTS et d'améliorer leur réussite en les accompagnant davantage.

LE PROBLÈME DU CCF

Il existe tout de même quelques points d'achoppement dans les discussions, à commencer par la place du CCF (contrôle en cours de formation) dans la certification du BEP. A priori, une grande partie du BEP se passera en CCF la première et la deuxième année et quelques matières feront l'objet d'un contrôle terminal par épreuves ponctuelles.

...

Après, ce sera au ministère de faire son travail, en partenariat avec les CPC (commissions paritaires consultatives). C'est un boulot de longue haleine!", indique Pascal Vivier, secrétaire national du Snetaa-EIL.

Autre sujet de vigilance du Snalc-CSEN: "Nous veillons à ce que l'on fasse réellement de l'enseignement professionnel. Il n'est pas question pour nous que la 2nde professionnelle se transforme en super 3ème."

LES IMPLICATIONS EN MATIÈRE DE GRH: UN "MINI-LIVRE BLANC"

Il se pourrait que les considérations de ressources humaines prennent la forme d'un "mini-livre blanc" sur la voie professionnelle. "Le ministre veut fractionner le livre blanc sur la revalorisation du métier d'enseignant", explique Claire Krepper. Le ministère ne dément pas: "On veut mettre des éléments assez précis, novateurs, sur la place et le rôle des PLP, leur service, leur formation, leurs champs d'intervention. Il y aura donc un volet substantiel concernant les ressources humaines", indique à l'AEF Pierre-Yves Duwoye, secrétaire général de l'Éducation nationale. "Les PLP ont une situation un peu particulière du fait des suivis de stages, de l'aide individualisée aux élèves. Nous ne voulons surtout pas rater cette occasion d'en discuter. Ce sera donc effectivement une manière de contribuer au livre blanc."

HOSTILITÉ DU TERRAIN?

Enfin, "le plus difficile va être d'effacer auprès de nos collègues sur le terrain le début de gestion désastreux de ce dossier et malheureusement, je ne suis pas optimiste", explique Claire Krepper. "La confiance n'est pas au rendez-vous. Il faudra un texte extrêmement fort pour que, éventuellement, nos collègues suivent. Il faudra le signe manifeste d'un investissement dans la voie pro et non d'une récupération de moyens."

Une autre difficulté, transitoire, semble émerger pour les élèves qui entreront en bac pro 3 à la rentrée prochaine, c'est-à-dire avant que ne soient refaits les programmes et les référentiels. "En effet, ces élèves vont suivre un parcours de BEP en deux ans classique, avec les programmes actuels, puisque les nouveaux n'ont pas encore été élaborés. Ils passeront leur diplôme du BEP à la fin de la deuxième année et n'auront donc plus qu'un an pour préparer le bac pro. Dès la rentrée 2009, le problème ne devrait plus se poser car les CPC auront normalement eu le temps de revoir tous les référentiels. Du coup les jeunes passeront bien leur diplôme de niveau V à la fin de la deuxième année, mais ils auront déjà entamé le programme du bac pro avant d'arriver en troisième année car le référentiel du bac pro aura été étendu sur trois ans", explique Pascal Vivier. Bien conscient de ce problème, le ministère de l'Éducation nationale se serait dit "prêt à mettre les moyens pour suivre spécifiquement les élèves de cette promotion", sans plus de précision.